

Service des Eaux - Extension du réseau d'eau - Alimentation en eau du chemin des Gravieres Blancs

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le chemin des Gravieres Blancs, situé entre la rue Leverrier et la limite de commune d'Ecole-Valentin, ne comporte pas de réseau de distribution publique d'eau potable.

Les services d'Electricité de France ont fait part, en avril dernier, de leur intention de placer des câbles électriques haute tension enterrés dans ce chemin depuis le carrefour situé sur le territoire de la commune d'Ecole-Valentin en direction de Besançon. En même temps, les services d'EDF/GDF ont contacté les propriétés riveraines pour connaître leur besoin éventuel en gaz naturel afin d'étudier l'extension de ce réseau.

Aussi les riverains, par l'intermédiaire du Comité de Quartier, ont sollicité l'extension du réseau d'eau, en coordination avec ces travaux, auprès des Services Municipaux.

Compte tenu de l'étroitesse du chemin d'une part et de la coordination nécessaire d'autre part pour exécuter l'ensemble de ces travaux, il paraît opportun d'envisager l'alimentation en eau des 5 propriétés non encore desservies.

Le projet d'extension du réseau d'eau doit prendre en considération le relief du secteur ; en effet le point le plus élevé de ce quartier, situé au-delà de la cote 372 NGF, ne peut pas être alimenté directement par le réseau de Besançon qui est limité à une cote piézométrique de 365 NGF.

Néanmoins, la desserte peut être réalisée à partir du réseau du Syndicat Intercommunal d'Auxon-Chatillon (SIAC), en limite de commune Ecole-Valentin/ Besançon, le SIAC étant alimenté sous une ligne piézométrique de 391 mètres NGF (réservoir du Barbizet).

Contacté par courrier du 19 mai 1998, le SIAC a donné son accord par lettre du 15 juin pour céder de l'eau à la Ville de Besançon (il existe déjà un compteur pour desservir les propriétés sises 122 et 147 rue de Vesoul).

Le projet d'alimentation à partir du réseau du SIAC comporte 540 mètres de conduite en polyéthylène de 75 mm de diamètre, jusqu'au point haut, pour desservir en pression le secteur.

Côté rue Leverrier, une canalisation de 150 mm de diamètre sera mise en place sur une longueur de 250 mètres pour alimenter les 2 habitations avec un poteau d'incendie à son extrémité pour assurer la défense incendie du quartier.

Le projet est évalué à 700 000 F HT et sera réalisé en coordination avec les travaux d'EDF/GDF.

Les branchements des particuliers seront exécutés dans les conditions habituelles, conformément au règlement de fourniture d'eau potable.

Les travaux seront réalisés par une seule entreprise possédant les qualifications requises pour exécuter des travaux d'électricité haute tension, de gaz et de pose de canalisations d'eau. Le choix de l'entreprise sera effectué par Electricité de France et la Ville passera un marché négocié avec l'entreprise retenue après avoir recueilli l'avis de la Commission d'appel d'offres en vue d'engager des discussions préalables à la passation d'un marché sans mise en concurrence.

Sur avis favorable de la Commission Voirie - Réseaux - Transport, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le projet d'alimentation en eau du chemin des Gravieres Blancs,

- voter en dépenses, au budget supplémentaire de l'exercice courant du Service des Eaux, un crédit de 700 000 F HT, au chapitre 892 article 2315 code projet 30700. Le financement sera assuré avec reprise partielle de l'excédent du compte administratif 1997. Après cette reprise, l'excédent disponible pour une affectation ultérieure s'élèvera à 5 071 026,20 F,

- autoriser M. le Maire à signer, après avis de la Commission d'appel d'offres, les marchés ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget du Service des Eaux.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.